

**PORANT ORGANISATION DES ELECTIONS PARTIELLES DES REPRESENTANTS DU COLLEGE B AU
CONSEIL DE L'UNITE DE RECHERCHE RESSOURCES
DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Université Clermont Auvergne et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le règlement intérieur de l'Unité de Recherche Ressources ;

Vu l'arrêté EPE UCA-2025-476 portant organisation des élections partielles des représentants du collège B au Conseil de l'unité de recherche RESSOURCES de l'Université Clermont Auvergne ;

ARRETE

Article 1

La liste électorale – collège B – en vue de l'élection partielle des membres Conseil de l'unité de recherche RESSOURCES est publiée en annexe du présent arrêté :

Article 2

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Unité de Recherche, ainsi que par voie électronique.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13/10/2025

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 14 octobre 2025

Élections partielles - Conseil de laboratoire - RESSOURCES
Collège B
- Liste électorale -

Civilité	NOM	PRÉNOM
Mme	ANDRE-ARGUILO	Julie
Mme	CHALJUB	Bénédicte
M	DETTRY	Nicolas
M	DURAND	Marc-Antoine
Mme	FLAMAND	Amélie
Mme	GANGAROSSA	Laurie
Mme	GAUTHIER	Catherine
M	LAPORTE	Rémi
Mme	LAVENU	Mathilde
M	MARCILLON	David
M	MEIGNEUX	Guillaume
M	ROBIN	David
Mme	SOWA	Charline
M	TEXIER-RIDEAU	Géraldine
M	VIALE	Jean-Baptiste